

COUR SUPÉRIEURE

(Action collective)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000888-178

DATE : 3 septembre 2021

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE PIERRE-C. GAGNON, j.c.s.

JAMES GOVAN
Demandeur

c.
LOBLAW COMPANIES LIMITED
LOBLAWS INC.
GEORGE WESTON LIMITED
WESTON FOOD DISTRIBUTION INC.
WESTON FOODS (CANADA) LTD.
METRO INC.
SOBEYS QUÉBEC INC.
SOBEYS CAPITAL INCORPORATED
SOBEYS INC.
WAL-MART CANADA CORP.
CANADA BREAD COMPANY LIMITED
GIANT TIGER STORES LIMITED
Défenderesses

JUGEMENT MODIFIANT LE PROTOCOLE DE L'INSTANCE

[1] Dans cette action collective autorisée le 19 décembre 2019¹, puis instituée le 25 mars 2020, le protocole de l'instance a été établi par jugement du 20 mai 2021².

[2] Le paragraphe 113 de ce jugement établit une procédure de production de documents.

[3] Par lettre du 31 août 2021³, Me Girard, au nom des défenderesses, requiert de modifier le protocole pour :

- déplacer du 31 août 2021 au 30 septembre 2021 l'échéance pour la transmission de la totalité des documents prescrits;
- déplacer du 15 septembre 2021 au 15 octobre 2021 l'échéance pour le dépôt de la demande de directives selon le sous-paragraphe 113b)vii) du jugement du 20 mai 2021.

[4] Par lettre du 2 septembre 2021⁴, les avocats du demandeur :

- confirment avoir déjà reçu de chaque défenderesse une partie des documents prescrits;
- être à analyser la documentation fournie quant à son format (technologique);
- consentir à la prolongation des deux délais sollicitée par les défenderesses.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[5] **MODIFIE** le protocole de l'instance du 20 mai 2021, uniquement dans la mesure suivante;

[6] **PROLONGE** du 31 août 2021 au 30 septembre 2021 l'échéance énoncée au sous-paragraphe 113 c) du jugement du 20 mai 2021;

[7] **PROLONGE** du 15 septembre 2021 au 15 octobre 2021 l'échéance énoncée au sous-paragraphe 113 b)vii) de tel jugement;

[8] **SANS FRAIS** de justice.



PIERRE C. GAGNON, j.c.s.

¹ 2019 QCCS 5469.

² 2021 QCCS 2060.

³ Versée au dossier.

⁴ Versée au dossier.

Me Joey Zukran
LPC AVOCAT INC.

et

Me Michael Vathilakis
Me Karim Renno
RENNO VATHILAKIS INC.
Avocats du demandeur

Me Karine Chênevert
Me David Akman
BORDEN LADNER GERVAIS
Avocats des défenderesses Loblaw Companies Limited,
Loblaws Inc., George Weston Limited et Weston Food
Distribution Inc.

Me Robert Torralbo
Me Simon J. Seida
Me Litsa Kriaris
BLAKE CASSELS & GRAYDON
Avocats de la défenderesse Canada Bread Company Limited

Me Éric Lefebvre
Me Dominic Dupoy
NORTON ROSE FULBRIGHT
Avocats de la défenderesse Metro Inc.

Me Yves Martineau
Me Guillaume Boudreau-Simard
STIKEMAN ELLIOTT
Avocats des défenderesses Sobeys Quebec Inc.,
Sobeys Capital Incorporated et Sobeys Quebec Inc.
Me Nick Rodrigo
Me Faiz Lalani
DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG
Avocats de la défenderesse Wal-Mart Canada Corp.

Me Julie Girard
Me Joseph-Anaël Lemieux
DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG
Avocats de la défenderesse Giant Tiger Stores Limited